



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière



GUIDE DU PARTICIPANT

GUIDE DESTINÉ AUX PARTICIPANTS
DU DÉFI SKI NICOLETTI PNEUS & MÉCANIQUE
PRÉSENTÉ PAR BANQUE NATIONALE | 2024



Samedi 16 mars 2024

Horaire de la journée

7 h 30 **Accueil à l'intérieur de la station de ski**
à **8 h 15** Remise de la puce au capitaine
Une carte d'identité sera demandée et conservée en échange de la puce prêtée pour la journée.

8 h 15 **Présentation des règlements et directives à l'arche de départ**
Présence obligatoire de tous les capitaines

8 h 30 **Coup d'envoi officiel du Défi Ski 2024**
Présence obligatoire de tous les capitaines

8 h 30 **Animation, chasse aux trésors, jeux gonflables et d'habiletés,**
à **16 h 30** **musique et kiosques au bas des pentes**

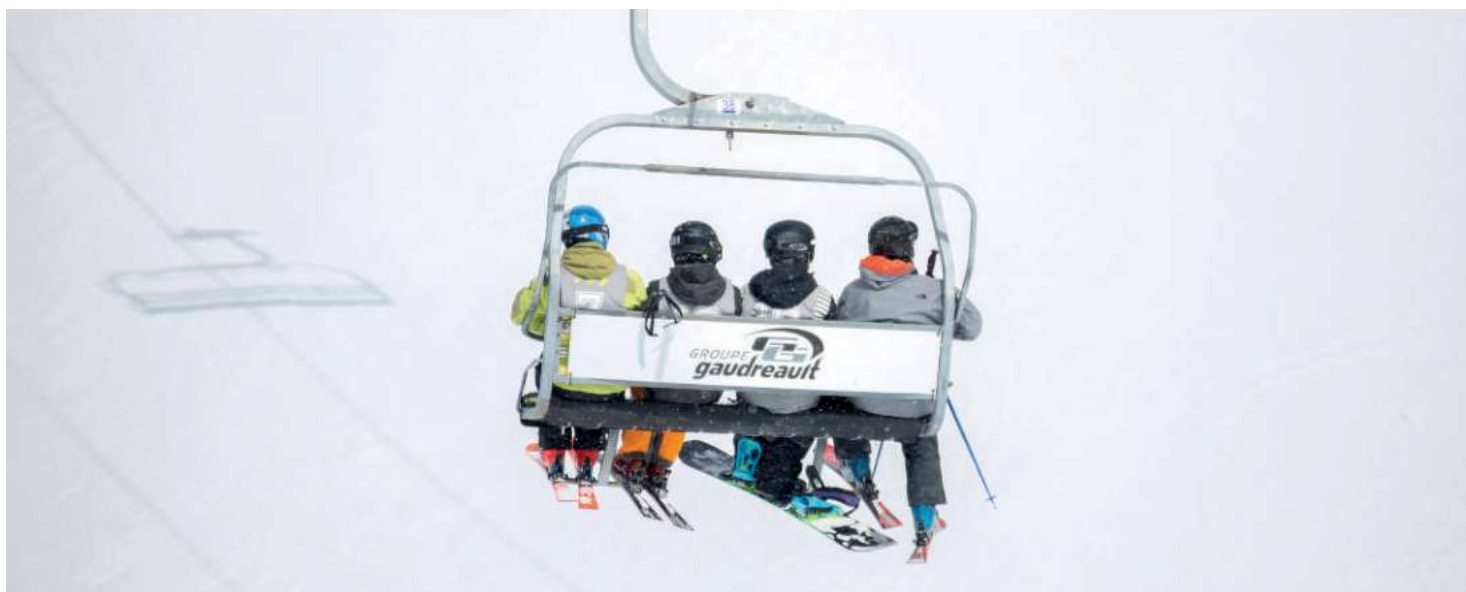
13 h **Tirage pour les prix de présence et remise de prix divers**

15 h 30 **Fin de la compétition**
Retour des puces au kiosque de la fondation dans le Village des partenaires

16 h 30 **Cérémonie de clôture et remise de prix :**

- Couronnement et remise de médailles aux trois équipes ayant cumulé le plus de descentes;
- Remise de prix divers;
- Dévoilement du montant amassé!

17 h **Après-ski au resto-bar Le Pitch**
à **19 h** **avec chansonnier.**



Déroulement

À votre arrivée entre **7 h 30 et 8 h 15** à la Station touristique Val Saint-Côme le samedi 16 mars 2024, le capitaine de l'équipe doit se présenter à la table d'accueil de la **Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière** qui sera située dans le chalet de la station de ski. Sur place, nous vous remettrons un sac réutilisable qui contient entre autres une bande velcro munie d'une puce électronique.

À l'accueil, nous vous demanderons le nombre de billets de ski requis. Si des participants de votre équipe possèdent déjà des passes de saison, vous devrez nous en aviser pour que l'on vous donne le nombre exact de billets nécessaires.

Si vous avez amassé des sommes au profit de la fondation, vous pourrez les remettre et les enregistrer auprès du personnel de la fondation présent à l'accueil.

Le nombre de descentes effectuées par équipe sera comptabilisé automatiquement, chaque fois que le skieur muni de la puce prendra le remonte-pente « débrayable ». Chaque skieur qui représente son équipe (à *tour de rôle*) porte la puce (*attachée avec la bande velcro autour de sa botte de ski*). Ainsi, **un seul skieur à la fois, par équipe**, voit ses descentes comptabilisées. Il s'agit donc pour vous de transférer la puce et le dossard aux moments de transition des skieurs. Toutefois, même si un seul skieur cumule les descentes, rien ne vous empêche de skier plusieurs par équipe en simultané. **Durant la journée, vous êtes libre d'emprunter les pistes de descente que vous désirez.**

IMPORTANT

15 h 30 - À la fin de la compétition, nous vous demandons de rapporter sans faute votre puce au kiosque de la **Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière** situé dans le Village des partenaires au bas des pentes.

Zone Familiale améliorée

Le Défi Ski est un événement pour toute la famille! Sur place, il y aura de l'animation, un jeu gonflable (les bottes de ski ne sont pas permises dans les jeux gonflables) et d'autres activités dans la Zone Familiale. En cette 15^e édition, la Zone Familiale et la programmation d'activités seront bonifiées, alors allez-y faire un tour avec vos jeunes skieurs!

Sécurité

Même s'il règne un esprit de saine compétition avec la compilation des descentes effectuées par équipe, nous demandons aux participants de skier de façon sécuritaire et selon les règlements de la Station touristique Val Saint-Côme.

De plus, comme il y a plus d'animation qu'à l'habitude au bas des pentes, il vous faudra être prudent à l'approche des remontées mécaniques.



Code de conduite

- L'emphase est mise sur la participation, le plaisir et la sécurité;
- Le port du casque de sécurité est fortement recommandé pour tous les participants;
- L'utilisation des remontées mécaniques et des pistes est strictement interdite si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool;
- Le respect de la signalisation et des avertissements donnés par l'équipe de sécurité est nécessaire et il est interdit de vous aventurer hors des pistes ou sur des pistes fermées.

Responsabilité

1. La Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière et la Station touristique Val Saint-Côme se dégagent de toute responsabilité concernant la perte ou le vol d'équipement.
2. Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous à un secouriste. Qu'il soit impliqué ou non dans un accident, le glisseur doit porter assistance à une autre personne blessée. Il devrait aussi aider les secouristes à recueillir l'information requise.

Règles de sécurité

Règlements sur les pistes

Dans le but d'assurer la sécurité de tous les participants, il est de mise de respecter certaines règles de sécurité. Soyez assuré que s'il y a des participants qui ne respectent pas ces règles, des sanctions sévères seront imposées à l'équipe tout entière. Voyez, cher capitaine, à fournir ces informations à votre groupe, c'est pour le bien de tous.

En plus du code de montagne (voir plus loin) prévalant à la Station touristique Val Saint-Côme, des règles spécifiques à l'activité sont à suivre. Des pénalités (retrait au nombre de descentes ou disqualification) peuvent être appliquées pour non-respect des règlements.

Règles spécifiques :

1. Les participants doivent respecter le code de montagne à la lettre (voir ici-bas);
2. Lors d'un relais, le nouvel équipier doit avoir son équipement complet avant de quitter la zone de transition;
3. Le premier équipier doit avoir avec lui son équipement complet au départ de la descente;
4. La position de recherche de vitesse (*downhill*) est interdite dans les pistes et les zones de ralentissement.

Code de la montagne

1. Conservez la maîtrise de votre vitesse et de votre direction. Assurez-vous d'être en mesure d'arrêter et d'éviter toute personne ou obstacle.
2. Cédez la priorité aux personnes en aval (plus bas) et empruntez une direction qui assure leur sécurité.
3. Arrêtez dans une piste uniquement si vous êtes visible des personnes en amont (plus haut) et si vous n'obstruez pas la piste.
4. Cédez le passage aux personnes en amont (plus haut) lorsque vous vous engagez dans une piste de même qu'aux intersections.
5. Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous à un secouriste.
6. Utilisez et portez en tout temps un système approprié de rétention de votre équipement.
7. N'utilisez pas les remontées mécaniques ni les pistes si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool.
8. Respectez toute signalisation et avertissement et ne vous aventurez jamais hors-piste ou sur des pistes fermées.

Tableau des pénalités

Le code de montagne et les règlements doivent être respectés à la lettre par tous les participants. La sécurité, le respect d'autrui et l'esprit sportif sont de mise pour toute la durée de l'activité. **Les responsables de la sécurité peuvent donner des pénalités aux équipes qui ne respectent pas les règlements. Les pénalités sont appliquées par retrait de nombre de descentes ou par disqualification de l'équipe.**

<ul style="list-style-type: none">· Position de recherche de vitesse (downhill) Disqualification de l'équipe au 2^e avertissement	- 4 tours
<ul style="list-style-type: none">· Bousculade en piste et à l'embarquement des remontées· Collision (par manque de contrôle ou par vitesse excessive)· Non-respect envers un membre de l'organisation, un bénévole, etc. Disqualification de l'équipe au 3^e avertissement	- 3 tours
<ul style="list-style-type: none">· Non-respect du code de montagne Disqualification de l'équipe au 3^e avertissement	- 2 tours

Si une personne ne respecte pas les consignes émises par l'organisation, accumule des pénalités, contrevient au bon déroulement du Défi Ski (sécurité, esprit d'équipe et respect d'autrui) ou agit d'une façon jugée négative par l'organisation, une décision conjointe de la fondation et du responsable de la sécurité de la station de ski déterminera la disqualification d'une équipe.

Collecte de fonds

Encore cette année, un volet collecte de fonds s'ajoute à celui du défi en ski, planche, raquettes ou randonnée. Bien sûr, vous pouvez vous mesurer aux autres équipes en descendant les pentes ou en cumulant des kilomètres! Mais vous pouvez également faire compétition entre vous pour le titre de la meilleure équipe au volet collecte de fonds! Pour souligner et remercier les équipes ou les entreprises gagnantes, soit celle ayant amassé le plus de fonds, de magnifiques prix seront remis aux trois meilleures équipes en collecte de fonds.



Fonds Pier-Luc Morin & projets financés

Le Défi Ski Nicoletti pneus & mécanique présenté par Banque Nationale, par le biais du Fonds Pier-Luc Morin, soutient chaque année un projet différent visant à avoir un impact positif pour la population présente en Matawinie.

Depuis 2017, les sommes amassées grâce à l'événement sont distribuées à 50 % dans le Fonds Pier-Luc Morin de la fondation pour les installations de la MRC de Matawinie (4 CLSC, 3 centres d'hébergement, 2 centres de réadaptation et les services externes psychiatriques pour adultes). L'autre moitié des sommes est versée au fonds général de la fondation afin que toutes les autres installations de santé du nord de Lanaudière puissent en bénéficier.

Également par le biais du Défi Ski, la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière a procédé dans le passé :

1. Au réaménagement des cours extérieures du centre de jour du CLSC et du Centre d'hébergement du Piedmont à Saint-Jean-de-Matha;
2. À l'acquisition de divers équipements pour les 4 CLSC de la MRC de Matawinie (saturnomètres, civière hydraulique, fauteuil à prélèvements, appareil à tension électronique, dessertes, etc.);
3. À l'acquisition d'un vélo triporteur adapté pour les fauteuils roulants pour le Centre d'hébergement Brassard de Saint-Michel-des-Saints (dans le cadre du projet Vélo-Tour).

N'hésitez donc pas à parler de votre participation au Défi Ski auprès de vos collègues et amis! Rendez-vous au www.defiskinicoletti.com et partagez votre fiche d'équipe pour solliciter des dons.

Pour plus d'informations, vous n'avez qu'à joindre

Stéphanie Venne

450 759-8222, poste 4253
stephanie.venne.fond.cissslan@ssss.gouv.qc.ca.

Si vous n'avez pas confirmé le nom des participants de votre équipe, merci de le faire via le microsite defiskinicoletti.com (les participants doivent s'ajouter à votre équipe en cliquant sur *Inscription -> Joindre une équipe*) avant le vendredi 8 mars 2024.

*L'événement aura lieu beau temps mauvais temps, alors habillez-vous de circonstances !



MERCI AU COMITÉ ORGANISATEUR !

- Vincent Nicoletti et Marie-Paula Raymond – Nicoletti pneus & mécanique
- Jean-Philippe Bélair – Groupe conseil Bélair Laporte Therrien de la Financière Banque Nationale
- Guillaume Hinse – BCT | Boucher | Champagne | Thiffault Inc.
- Jean-Simon Boucher – Patrick Morin
- Charles Stone – Stone • Robitaille | Gestion privée | Cabinet de services financiers
- Dr Pierre-Philippe Grenier Gauthier - Chirurgien orthopédique au CHDL



Nicoletti
pneus & mécanique



FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE



Boucher | Champagne | Thiffault Inc.



STONE • ROBITAILLE
GESTION PRIVÉE
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

Suivez les équipes sur les médias sociaux !

#definicolettiBNC2024



1000, boulevard Sainte-Anne, Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2 | 450 759-8222, poste 2721 info@votrefondation.org | defiskinicoletti.com
N° d'enr. : 101835163 RR0001